



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 29 octobre 2020

Objet de la délibération

**SUBVENTIONS SPORT JEUNES ET ADULTES DE HAUT NIVEAU - ANNEE
2020**

Le vingt neuf octobre deux mille vingt à 18h30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Yves GUYOT, Nadia SOUFFOY, Claudine CORPART, Thierry FALQUERHO, Valérie MAHÉ, Julian PONDAVEN, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARÉCHAL, Frédéric TOUSSAINT, Philippe PERRONNO, Martine JOURDAIN, Jean-François LE CORFF, Tiphaine SIRET, Anne-Laure LE DOUSSAL, Yves DOUAY, Joël TRÉCANT, Lisenn LE CLOIREC, Fabrice LEBRETON, Aurélia HENRIO, Pierre-Yves LE BOUDEC, Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ, Michèle LE BAIL, Christian LE BOULAIRE

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Marie-Françoise CÉREZ à Valérie MAHÉ, Peggy CACLIN à Yves GUYOT, Roselyne MALARDÉ à Jean-François LE CORFF, Jacques KERZERHO à Joël TRÉCANT, Gwendal HENRY à Julian PONDAVEN, Catherine JULÉ à Anne-Laure LE DOUSSAL, Julien LE DOUSSAL à Fabrice LEBRETON

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Madame DOLLÉ Michèle** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction de la Vie de la Cité

N° 2020.10.007

SUBVENTIONS SPORT JEUNES ET ADULTES DE HAUT NIVEAU - ANNEE 2020

Rapporteur : Philippe PERRONNO

La Ville d'Hennebont accompagne depuis de nombreuses années les actions du monde associatif sportif et local et il pourrait être envisagé pour l'année 2020 le renouvellement de l'attribution de subventions spécifiques pour la pratique du sport jeunes et adultes de haut niveau.

Ces aides spécifiques peuvent être accordées pour la participation à des compétitions régionales pour les jeunes et nationales pour les adultes que ce soit à titre individuel, collectif ou sur quantification.

Seules les demandes qui sont adressées à la mairie avant le 1^{er} octobre 2020 sont étudiées.

BENEFICIAIRES	SPORT JEUNES	SPORT ADULTES
Hennebont Lochrist Hand Ball	300 € (2 équipes)	150 € (1 équipe)
Basket Club Hennebontais	150 € (1 équipe)	150 € (1 équipe)
Hennebont Athlétisme	200 € (individuel)	200 € (individuel)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants,

Vu l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 19 octobre 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie » en date du 13 octobre 2020.

Vu les dossiers de demandes de subventions des associations :

- Lochrist Hand Ball en date du 12 septembre 2020,
- Basket Club Hennebontais en date du 28 septembre 2020,
- Hennebont Athlétisme en date du 30 septembre 2020,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **VALIDE** l'attribution des aides financières au titre de la subvention sport Jeunes et Adultes de Haut niveau 2020,

→ **DIT QUE** la dépense sera inscrite au Budget au compte : 6574

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

André HARTEREAU